

PROGRAMME DE FORMATION INTRA

Prévenir les troubles musculosquelettiques – TMS

Client	Dates	Lieu	Effectif
			12 participants

Cette action de formation est organisée exclusivement pour votre établissement. Les modalités d'animation et les exemples pratiques sont adaptés à votre contexte professionnel tout en respectant les objectifs pédagogiques définis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Prévenir les troubles musculosquelettiques en adoptant des gestes, postures et méthodes de travail favorisant la sécurité physique et l'économie d'effort.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Maîtres(ses) de maison, agents d'entretien, professionnels des services généraux et toute personne exposée aux manutentions et gestes répétitifs.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Identifier les risques physiques et les TMS.
Comprendre le fonctionnement du corps.
Observer et corriger ses gestes et postures.
Organiser son poste de travail pour limiter les contraintes.
Utiliser les techniques de manutention sécurisées.
Appliquer les principes d'économie d'effort.
Élaborer des pistes d'amélioration de ses pratiques.
Évaluer les acquis.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Apports théoriques, démonstrations, mises en situation, études de cas, exercices pratiques, analyse des pratiques, support pédagogique, vidéoprojecteur.

Institut Européen de Formation d'adultes et Conseil

89 quai Paul Bert – 37100 Tours • 02 47 05 71 24 • contact@eurinfac.fr • www.eurinfac.com

Association loi 1901 • SIRET 334 959 012 00041 • APE 85 59 A

QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS

Formateur(trice) spécialisé(e) en prévention des risques professionnels, PRAP et/ou SST, disposant d'une expérience en ergonomie et gestes et postures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement, évaluation continue lors des mises en situation, quiz final, grille d'observation des compétences

SANCTION VISÉE

Attestation de fin de formation, attestation de compétences et certificat de réalisation.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Tenue confortable permettant les exercices pratiques.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Formation accessible après validation du devis et de la convention. Délai d'accès : selon les disponibilités des parties.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations possibles sur demande. Référente handicap : Jennifère COLLONNIERS – referenthandicap@eurinfac.fr.